



Qualité de l'eau de la baignade :

Classement sur quatre ans
(Directive 2006/7/CE) :



Excellent

Année	2022	2023	2024	2025
Classement de la baignade				

Caractéristiques de la baignade :

Nom : Plage du moulin de Grazel

Commune : Ruoms

Département : Ardèche 07

Responsable de la baignade : Commune de Ruoms

Période d'ouverture : du 1 juillet au 31 août

Surveillance : pas de surveillance

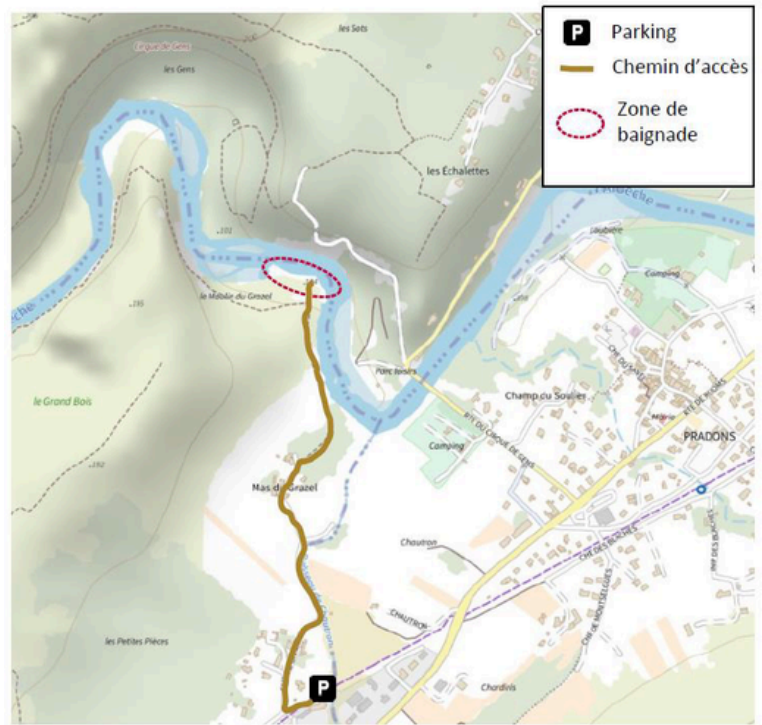
Fréquentation : nd

**Site non aménagé et non surveillé.
Baignade libre sous l'entière responsabilité
et aux risques et périls des usagers**

Épisodes de pollution au cours de la saison 2025 :

- aucun dépassement des seuils réglementaires n'a été enregistré

Schéma de la zone de baignade :



Localisation de la zone de baignade :



Inventaire des sources de pollution et synthèse des actions :

Principales sources de pollution	Hiérarchie Impact
ANC	1 - Important
Lessivage des voiries	1 - Important
Réseaux d'assainissement (Postes de relevages Pradons-Village)	2 - Modéré
Assainissement collectif (STEP Balazuc)	2 - Modéré

Synthèse des actions :

Mesures de gestion :

Autosurveillance
Fermetures préventives par temps de pluie
Gestion de crise en cas de pollution
Suivi des proliférations de cyanobactéries

Travaux :

Mise en conformité des ANC
Délocalisation du poste de relevage de Pradons et réorganisation des réseaux d'assainissement à proximité immédiate

Information du public :

Création d'un panneau d'affichage sur le site de baignade

Plus d'info :

<https://qualite.ardeche-eau.fr/>

